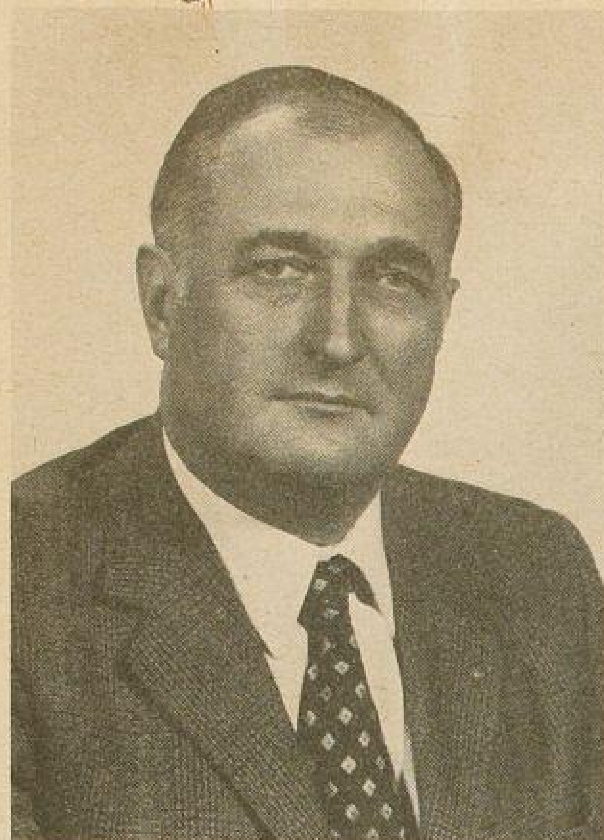


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 19 Mars 1978

6me Circonscription de Boulogne - Nord

Henri COLLETTE

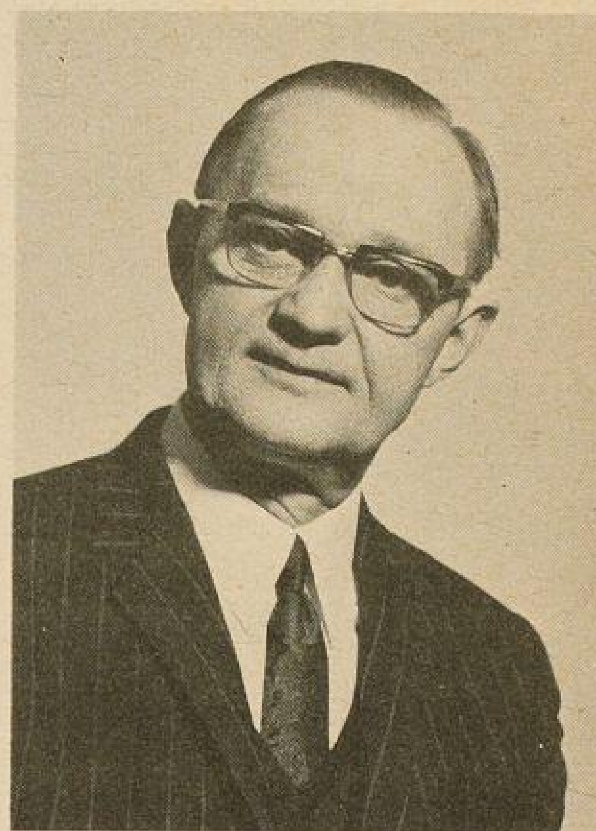
Ancien Député
Conseiller Général
Notaire

Candidat R. P. R.

Soutien de la Majorité Présidentielle

Suppléant : Jean LEFÈVRE

Avocat



ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

22.447 d'entre vous nous ont accordé leur confiance au premier tour, nous plaçant en tête des huit candidats en présence ;

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Ce résultat représente 38,28 % des suffrages exprimés et nous place en tête de tous les candidats de la majorité présidentielle dans le Pas-de-Calais.

La FRANCE a dit **NON** au programme commun.

La Majorité actuelle sera reconduite.

Le Pas-de-Calais ne doit pas être représenté au Parlement uniquement par des élus Socialistes et Communistes.

RÉFLÉCHISSEZ :

Que ceux qui partagent nos idées, mais ne nous ont pas accordé leurs suffrages, par lassitude ou mécontentement, se ressaisissent.

Nous pouvons encore sauver notre 6e Circonscription par un immense effort de mobilisation.

C'EST MAINTENANT L'HEURE DU CHOIX !

Le 19 MARS, vous VOTEREZ

Henri COLLETTE

Suppléant : **Jean LEFÈVRE**

VU : LES CANDIDATS.

CACHE - GUINES